

Présents pour le SNUipp-FSU : Catherine Desliens

L'enveloppe globale pour le barème de juillet 2019 bénéficie d'une légère augmentation (environ 0,8 M€) suite aux répercussions des effets change-prix.

Les discussions du GT s'appuient sur les données transmises par le MEAE (tendances et évolution des taux de change / prix) par pays, qui induisent mécaniquement comme chaque trimestre, des modifications à la hausse et la baisse.

En fonction de nos remontées et de celles transmises par les secteurs géographiques, des pays sont "favorisés" ou "protégés" par rapport à cette évolution, choisis principalement parmi ceux dont une hausse est prévue sur 2019 mais ayant une tendance à la baisse ce trimestre. Nous avons rappelé que certaines zones restent toujours très en dessous des évolutions qu'elles doivent suivre cette année, et qu'il faut les favoriser lors des prochains barèmes, comme pour l'Irlande et la Grèce cette fois-ci.

Les cinq pays retenus pour être **favorisés** sur ce barème de juillet sont :

- **la Grèce** (+5,2% de hausse finale)
- **l'Irlande** (+5,2% de hausse finale)
- **la Suède** (+2,8% de hausse finale)
- **le Danemark** +5% de hausse finale)
- **le Brésil (Rio)** (+5% de hausse finale)

Ces évolutions positives se répercutent sur l'ensemble de l'enveloppe : elles sont compensées par une limitation des hausses initialement prévues sur les pays dont la tendance annuelle est à la baisse. Parmi ces pays, la *République Démocratique du Congo* et l'*Espagne avec Ibiza* sont proposées pour bénéficier d'une **protection** et éviter cette baisse.

Le situation particulière du Venezuela est abordée par la FSU : la monnaie est tellement fluctuante sur place que pour l'heure le pays est protégé en étant positionné hors barème pour l'ISVL, qui est maintenue stable.

La création d'une nouvelle zone ISVL au Sri Lanka est annoncée par l'AEFE en raison de l'ouverture d'un unique poste de résident à la rentrée prochaine.